

La deuxième édition des « Indicateurs de l'enseignement » : des statistiques et des analyses à la disposition de tous les acteurs de l'éducation

Quel est le taux de redoublement des élèves en Communauté française ? Quel est le nombre d'élèves par classe dans les établissements scolaires ? Quel est le niveau de compétences des élèves en français, en mathématiques ou en sciences ? Combien d'élèves sont orientés vers l'enseignement spécialisé ? Quelle est la part de femmes dans le corps professoral ? Combien de personnes se dirigent vers le métier d'enseignant ? Etc.

Sur l'initiative de la Ministre Marie Arena, toutes ces informations et statistiques, si souvent dispersées, difficilement accessibles et limitées à certains utilisateurs dans le passé, sont depuis l'année dernière **réunies dans une seule publication (Les Indicateurs de l'enseignement)** mise à la disposition de l'ensemble des acteurs de l'enseignement (enseignants, équipes pédagogiques, associations de parents, journalistes, syndicats, pouvoirs organisateurs, experts, ...) et de tous les citoyens en général. Comme l'avait annoncé Marie Arena il y a un an lors de la première édition, cette publication est aujourd'hui rééditée annuellement, après avoir été mise à jour et augmentée de nouvelles informations.

Au départ de 32 indicateurs, portant à la fois sur l'environnement de l'école, les élèves (caractéristiques, parcours et résultats), le personnel de l'enseignement et les entités organisationnelles, **cette deuxième édition, synthétique et accessible**, fait état de la situation de l'enseignement en Communauté française. **Disponible dès ce mardi sur le site www.enseignement.be, il a été tiré à 7.000 exemplaires** et envoyé dans tous les établissements scolaires ainsi qu'aux principaux acteurs de l'éducation (réseaux, syndicats, associations de parents, membre des conseils, experts, Union européenne, etc.).

Les « Indicateurs de l'enseignement », qu'est-ce ?

Il s'agit d'une brochure **synthétique et accessible**, compilant à la fois plusieurs informations et statistiques disponibles sur le système éducatif en Communauté française ainsi que des commentaires spécifiques. Si le projet de créer de tels indicateurs a déjà été évoqué par le passé, il a été concrétisé pour la première fois l'année dernière à l'initiative de Marie Arena. A l'instar de ses voisins européens, la Communauté française dispose désormais d'un outil efficace faisant annuellement et publiquement état de la situation de son enseignement.

Les indicateurs, au nombre de 32 cette année, **portent sur le contexte dans lequel évolue l'enseignement** de la Communauté française, sur **son organisation et son fonctionnement**, sur la **composition du corps enseignant** ainsi que sur le **suivi statistique des élèves et leur acquisition des compétences et savoirs** qui leur sont indispensables.

Ces indicateurs sont établis sur des données issues principalement de la Communauté française mais aussi d'autres organismes comme l'INS ou l'OCDE (pour les indicateurs relatifs à PISA). Les données de cette deuxième édition des « Indicateurs de l'Enseignement » portent principalement sur les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007.

Complémentaires aux informations et statistiques existantes (évaluations externes, enquêtes internationales et recherche et développement en éducation), ces indicateurs constituent toute l'ossature d'une information transparente, efficiente et efficace sur l'état du système éducatif en Communauté française.

Cette deuxième édition a donc fait l'objet d'une mise à jour et a été enrichie.

La troisième édition qui succèdera à la présente est déjà prévue pour janvier 2009.

Pourquoi de tels indicateurs ?

La Communauté française accusait un certain retard sur ses voisins en la matière. Par ailleurs, au moment d'établir le Contrat pour l'École, un grand nombre d'informations et de statistiques très denses et très dispersées concernant le système éducatif et ses principales difficultés ont dû être rassemblées. Face à ce constat, la Ministre de l'Enseignement, Marie Arena, a souhaité **réunir et compiler** toutes ces données au sein d'une **seule et même publication accessible à tous**.

Plusieurs raisons ont motivé la création et la diffusion, année après année, de ce nouvel outil :

Pour **piloter et gérer efficacement**, il faut être informé le mieux possible. Les indicateurs fournissent des balises sur la situation et l'évolution de l'enseignement en Communauté française. Ces informations permettent d'évaluer les politiques mises en place mais aussi d'apporter des réponses aux éventuelles difficultés.

La publication de ces données **participe au débat démocratique et à la transparence du service public**. Elle s'intègre dans le processus de modernisation et de transparence de la gestion publique et dans la politique qui fait de l'évaluation des services publics une priorité.

Quelle méthodologie ?

Un groupe de travail spécifique, réunissant des experts de l'ETNIC et de l'Administration de la Communauté française a vu le jour en 2005. La volonté était effectivement de réaliser ces indicateurs en interne, en utilisant toutes les capacités et les compétences de l'Administration et sans devoir dépendre de ressources extérieures.

Pour la deuxième année consécutive, ce groupe de travail a donc élaboré progressivement les indicateurs et les a soumis au Comité de lecture (composé des fonctionnaires généraux de l'Administration) ainsi qu'aux membres de la Commission de pilotage pour qu'ils soient avalisés. Les 32 indicateurs ainsi établis se retrouvent dans cette deuxième édition après que les partenaires de l'École aient reconnu au sein de la Commission de pilotage toute leur utilité et toute leur pertinence.

Principaux enseignements de cette publication ?

A la lecture des résultats et conclusions de cette deuxième édition des « Indicateurs de l'Enseignement », on retiendra notamment (Cf. powerpoint en annexe) :

Le coût public de la scolarité des élèves à charge de la Communauté française (indicateur 3) varie selon les niveaux entre 2.500 euros et 12.000 euros par an par élève. Soit au total plus de 65.000 euros consacrés par la collectivité pour la scolarité de chaque élève obtenant un certificat d'enseignement secondaire supérieur et plus de 100.000 euros pour chaque étudiant obtenant un master universitaire. Le surcoût théorique provoqué par le redoublement des élèves est quant à lui estimé à 335.000.000 euros par an à charge de la Communauté française ;

On constate que la répartition des élèves entre les différents réseaux demeure stable au fil du temps (indicateur 6) et que les écoles de la Communauté française attirent un grand nombre d'élèves venant des pays ou des régions limitrophes (indicateurs 2), notamment au niveau de l'enseignement supérieur et de l'enseignement spécialisé (indicateur 11) ;

Au niveau des élèves, le retard scolaire et le redoublement demeurent élevés (indicateurs 14 et 15) et les disparités et la ségrégation socio-économique sont bien visibles dans certaines écoles et dans certaines filières technique et professionnelle, notamment au niveau des écoles en discriminations

positives (indicateurs 7, 8 et 9) ;

Le changement d'école et le zapping scolaire sont élevés (indicateur 15), surtout dans l'enseignement secondaire où, chaque année, 1 élève sur 5 (20%) change d'établissement (dont seulement 1 élève sur 20 en raison d'un changement de domicile) ;

En matière de compétences, plusieurs indicateurs (indicateurs 20 à 28) refont le point et mettent en perspective les résultats obtenus par les élèves tant aux évaluations externes nationales (évaluations externes de la CF) qu'internationales (PISA) et ce, tant en français, qu'en mathématiques et en sciences ;

Au niveau des enseignants, on constate que les inscriptions et les diplômations dans les écoles normales demeurent très élevés (indicateur 29). L'âge moyen des enseignants (indicateur 31) tout comme la féminisation du corps professoral (indicateur 32) sont demeurés très stables depuis 15 ans et le nombre d'élèves par enseignant est encore très favorable, surtout dans l'enseignement secondaire, puisque le ratio élèves par enseignant est inférieur à 10 pour 1 (indicateur 30).

Où peut-on se procurer le document ?

La deuxième édition des « Indicateurs de l'enseignement » est disponible **dès ce mardi 29 février sur le site www.enseignement.be**.

Par ailleurs, cette brochure, tirée à 7.000 exemplaires, est envoyée dans tous les établissements scolaires ainsi qu'à tous les principaux acteurs de l'enseignement (réseaux, syndicats, associations de parents, membre des conseils, experts, Union européenne, etc.).

Plus d'infos ? Jennifer Wuilquot : porte-parole de la Ministre-Présidente de la Communauté française, Marie Arena: 0475/53 68 42.